

SECUFER - ACCÈS ET DÉPLACEMENT DANS LES EMPRISES FERROVIAIRES

Module E-learning



Durée de la formation
6,30 heures



Cible
Tout personnel dont
le métier l'amène à
se déplacer dans les
emprises ferroviaires



Rythme de formation
Théorie



Type de formation
E-learning



Tarif

Nombre d'apprenants	1 à 10	11 à 50	51 à 100	101 à 200
Forfait convention	750 € HT	1 400 € HT	2 050 € HT	2 700 € HT
Auquel s'ajoute le coût de la licence individuelle				

SECUFER - Accès et déplacement dans les emprises ferroviaires Module E-learning

Suite à la parution du décret n°2017-694 du 02 mai 2017 « relatif à la protection des travailleurs intervenant sur le système de transport ferroviaire ou guidé et de chemins de fer à crémaillère ou contribuant à leur exploitation », dit décret « SECUFER », tout salarié intervenant dans les emprises ferroviaires doit être formé aux règles de sécurité afin d'assurer ses déplacements.

SNCF Réseau propose un module e-learning permettant au salarié d'acquérir les connaissances nécessaires pour d'une part, identifier les règles de sécurité à respecter pour accéder et se déplacer dans les emprises ferroviaires, et d'autre part identifier les mesures de protection et équipements devant être utilisés dans les emprises ferroviaires.

Ce module doit être complété par une formation pratique, organisée par l'employeur, pour vérifier et consolider les apports théoriques de la formation à distance par des visites, observations et mises en situation des salariés. La connaissance des particularités locales dans les sites où intervient le salarié est un élément déterminant qui devra être veillé par l'employeur.

Ce module consiste à suivre un enchaînement de 15 chapitres théoriques où chacun d'eux intègre une évaluation d'auto-positionnement permettant au salarié de vérifier lui-même l'acquisition des connaissances.

NOTE DE SATISFACTION (2025) : 4,28 / 5

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Connaître et identifier les règles de base de sécurité du personnel pour la prévention du risque de heurt.
- Connaître et identifier les règles de base de sécurité du personnel pour la prévention des risques électriques.
- Adopter les bons réflexes face aux anomalies (caténaire sur les rails, ...).

PRÉ-REQUIS

Pour accéder au module, l'apprenant doit :

- Disposer d'une adresse mail professionnelle.
- Avoir à disposition un ordinateur ou une tablette connectée à internet (navigation possible avec une tablette).
- Utiliser impérativement le navigateur «Google Chrome».

Il est conseillé de s'assurer de disposer de suffisamment de temps et d'un lieu calme pour suivre le module.

POUR NOUS CONTACTER :
formation.relationsclients@reseau.sncf.fr

SECUFER - ACCÈS ET DÉPLACEMENT DANS LES EMPRISES FERROVIAIRES

Module E-learning

PROGRAMME

Ce module est découpé en 15 chapitres :

1. Prescription.
2. Sens de circulation et repérage des voies.
3. Zone Dangereuse et emplacement de garage.
4. Obligations.
5. Accès et autorisations.
6. Déplacements hors Zone Dangereuse.
7. Déplacements engagement Zone Dangereuse.
8. Niches et refuges.
9. Traverser les voies.
10. DAELZD.
11. TPV.
12. DATZD.
13. Déplacements véhicules et vélos.
14. Risques électriques caténares.
15. Premiers secours.

Où chacun intègre une évaluation d'auto-positionnement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Module E-learning constitué de vidéos interactives, de test d'autopositionnement et d'un QCM.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- À la fin du module de formation, une évaluation est réalisée. Le contrôle de connaissances est réalisé sous forme de QCM. Le niveau requis est de 80 % pour obtenir un certificat de réussite. L'apprenant a 3 essais pour valider l'évaluation.

MODALITÉS D'ACCÈS AU MODULE

Chaque apprenant est inscrit individuellement.

Après la contractualisation auprès du service Relations Clients, l'apprenant reçoit un lien permettant d'accéder à son espace de formation sécurisé.

Le module sera accessible 30 jours calendaires durant lesquels il pourra avancer à son rythme les différents chapitres et l'évaluation. L'apprenant a la possibilité de réaliser 3 fois l'évaluation. En cas d'un 3ème échec, ou si la formation n'est pas terminée au bout des 30 jours, l'apprenant devra être réinscrit. Une nouvelle demande doit être adressée au service Relations Clients.

Pour toutes demandes d'inscriptions ou de renseignements, contactez le service Relations Clients : formation.relationsclients@reseau.sncf.fr

SECUFER - ACCÈS ET DÉPLACEMENT DANS LES EMPRISES FERROVIAIRES

Module E-learning

MODALITÉS DE SUIVI

A l'apprenant :

- Mail de SNCF RESEAU FORMATION-RELATIONS CLIENTS lors de l'envoi de la convocation avec envoi du mot de passe provisoire pour accéder à la plateforme Station C Formation et le mode opératoire pour sa 1ère connexion ;il a ainsi nos coordonnées mail et téléphone pour nous joindre en cas de problème technique
- Mail de relance d'un apprenant n'ayant pas démarré sa formation J+3 SECUFER
- Mail de relance d'un apprenant n'ayant pas fini sa formation J-7 SECUFER
- Mail de relance d'un apprenant n'ayant pas démarré sa formation J+14 SECUFER

Au client :

- Mail de SNCF RESEAU FORMATION-RELATIONS CLIENTS avec le suivi de la progression des apprenants sur la session à J+14 le début de session
- Mail de SNCF RESEAU FORMATION-RELATIONS CLIENTS avec le suivi de la progression des apprenants sur la session à J+21 le début de session.

MODALITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DÉLAIS D'INTERVENTION DE L'ASSISTANCE EN CAS DE BESOIN

Chaque apprenant peut joindre SNCF RESEAU FORMATION-RELATIONS CLIENTS FORMATION.RELATIONSCLIENTS@reseau.sncf.fr qui intervient dans un délai de 48h (2 jours ouvrés)